

ARCTOS

ACTA PHILOLOGICA FENNICA
SUPPLEMENTUM II

STUDIA
IN HONOREM
IIRO KAJANTO

HELSINKI 1985 HELSINGFORS

INDEX

Géza Alföldy	Ein neues Zeugnis für "suprafamiliare organisationen" im antiken Hispanien	9
E. Badian	Apollonius at Tarsus	15
Patrick Bruun	Gloria Romanorum	23
Pierre Grimal	Le Dialogue des Orateurs — témoin de son temps	33
Anne Helttula	<i>Post depositum militiae munus</i> . Official Phraseology in Ammianus Marcellinus	41
G. L. Huxley	Kastor on the Foundation of Eleusis	57
Iosephus IJsewijn	De <i>huius nympha loci</i> (CIL VI/5, 3+e) eiusque fortuna poetica syntagmation	61
Siegfried Jäkel	Τί τὸ σοφόν; Einige Überlegungen zu Euripides, Bakchen 877, 897	69
Maarit Kaimio	The Theme of Victory in Aeschylus' Oresteia and Ag. 314—316	79
Bengt Löfstedt	Lexikalisches zur Vulgata	99
Olivier Masson	Sur le nom de Bilistiché, favorite de Ptolémée II	109
Dag Norberg	Original ou fautes de copie?	113
Ulla Nyberg	Zu den inschriftlichen Kontraktionen von <i>dominus</i> in der sakralen und in der profanen Bedeutung	125
Martti Nyman	The Meaning of <i>micarius</i>	143
Teivas Oksala	Carmen Vergili? abiturii (Catal. 5)	147
Silvio Panciera	Qualche nuova iscrizione urbana d'interesse onomastico	153
François Paschoud	Le début de l'ouvrage historique d'Olympiodore	185
Tuomo Pekkanen	Notes on Tac. Germ. 46,3	197

Reijo Pitkäranta	Zur wissenschaftlichen Terminologie einer mathematischen Dissertation in Turku 1645	215
Heikki Solin	Namenpaare	229
Giancarlo Susini	Una memoria fotografica della tradizione bolognese di C. Mario	261
Ronald Syme	Praesens the Friend of Hadrian	273
Holger Thesleff	Notes on the Name of Homer and the Homeric Question ..	293
P. G. Walsh	Catullus 17 and the Priapean	315
Rolf Westman	Neues Licht auf New Fragment 8 des Diogenes von Oino- anda	323
Ladislav Vidman	Frauen der Senatoren in der Nomenklatur ihrer Sklaven und Freigelassenen	329
Toivo Viljamaa	The Accusativus cum Infinitivo and <i>quod-</i> , <i>quia-</i> , <i>quoniam-</i> Clauses in Latin	337
Henrik Zilliacus	Ein verlorener Papyrusbrief aus der Berliner Sammlung ..	351
Jaakko Aronen	Iiro Kajanto: Bibliography of Published Works	355

ORIGINAL OU FAUTES DE COPIE?

Dag Norberg

'Sonderformen der sapphischen Dichtung' est le titre d'un travail du savant suisse Peter Stotz, récemment publié.¹ C'est une contribution très importante à l'investigation des formes du vers latin du Moyen Age. Les poètes médiévaux ne se servent pas seulement de la strophe sapphique de l'ode classique, mais encore d'autres formes dérivées d'elle que M. Stotz a cataloguées et analysées avec beaucoup d'érudition et une sûreté admirable. Il a parfois jugé utile de remplacer le texte de ses prédécesseurs par une nouvelle édition, en général avec succès. Mais la critique de textes est un art difficile qui, dans chaque cas, exige des investigations spéciales. Ici, nous voudrions discuter un texte qui, sur le plan des principes, nous semble être intéressant.

Il s'agit d'une hymne en l'honneur d'un saint Flavien des Abruzzes, que M. Stotz étudie aux pages 283—290.² L'hymne a été transmise jusqu'à nos jours dans deux manuscrits du début du XI^e siècle, *Vaticanus lat.* 7172 et *Parisiensis lat.* 1092 (ici nommés *V* et *P*), qui contiennent une grande collection d'hymnes. Dreves, qui, en 1893, dans les *Analecta Hymnica XIV* publia des parties essentielles de cette collection, l'appela 'Hymnarius Severinianus', parce qu'il était persuadé qu'elle avait été rédigée pour le monastère de saint Séverin à Naples. Il s'est malheureusement trompé comme l'ont fait d'autres savants, parmi lesquels U. Chevalier auquel nous devons une autre édition dans la *Bibliothèque liturgique I*, 1893. Dès 1899 E. Maurice pouvait prouver que la disposition des hymnes s'accordait mieux au calendrier romain et que les manuscrits avaient vraisemblablement été copiés en territoire romain pour la cathédrale

¹ Wilhelm Fink Verlag, Munich 1982.

² On ne sait pas bien quel est ce Flavien. Voir Stotz, 283s.

de Narni.³ Cependant, les hymnologues qui se sont servis des éditions mentionnées ont continué à parler d'Hymnarius Severinianus, et c'est sous ce nom que la collection est encore connue dans le monde savant, bien que le titre ombro-romain soit plus juste.⁴

Le texte de l'hymne de Flavien (n° 80 chez Dreves) est difficile à comprendre dans la forme que présentent les manuscrits. Ozanam, le premier éditeur, l'a qualifié "hymnus omni barbarie barbarior".⁵ M. Stotz aussi voit naturellement que la langue en est souvent contraire à la grammaire mais il pense pouvoir excuser le latin comme "vulgaire". Il dit: "Augenscheinlich ist es der Text selber, der in einem der Vulgärsprache nahen Latein abgefasst worden ist. Es dürfte sich somit in der Hauptsache nicht um nachträgliche Verderbnis handeln. Zwar wimmeln die beiden Hymnarhandschriften von Fehlern, und dadurch sind bisweilen auch sprachlich höher stehende Texte verdorben worden. Doch was den Flavianushymnus betrifft, fällt auf, dass die Handschriften in allen wesentlichen Dingen zusammengehen, dass der einmal niedergeschriebene Text anscheinend auch nirgends verändert worden ist."

Dans son édition, M. Stotz s'abstient de toute tentative de corriger le texte des manuscrits, se contentant d'essayer de l'expliquer. C'est une méthode à laquelle on est obligé de recourir, quand tous les moyens de contrôle font défaut. Mais est-ce le cas ici? D'après M. Stotz la concordance des deux manuscrits montre que les "vulgarismes" appartiennent à l'original. En réalité, on en peut seulement tirer la conclusion que la source des manuscrits était la même. Or, cette source n'était nullement l'original. L'hymnaire contient bien des hymnes inconnues ailleurs, mais la plupart ont été écrites par saint Ambroise, Prudence, Sedulius, Ennodius, Venance Fortunat, Bède, Paul Diacre, Paulin d'Aquilée, Walafriid Strabon, Odon de Cluny et autres auteurs connus ou anonymes dont les textes ont aussi

³ E. Maurice, *Intorno alla collezione d'inni sacri contenuta nei manoscritti Vaticano 7172 e Parigino latino 1092* dans *Archivio della Società romana di storia patria* XXII, 1899, 5—23.

⁴ Voir Claudio Leonardi, *S. Gregorio di Spoleto e l'innario umbro-romano dei codici Par.lat. 1092 e Vat.lat. 7172* dans *Lateinische Dichtungen des X. und XI. Jahrhunderts, Festgabe für Walther Bulst*, Heidelberg 1981, 129s.

⁵ A. F. Ozanam, *Documents inédits pour servir à l'histoire littéraire de l'Italie*, Paris 1850.

été transmis par d'autres voies. Un rédacteur a recueilli ces hymnes, peut-être à Rome, comme Maurice l'a proposé. La chaîne de la tradition entre les originaux et la rédaction était peut-être très longue, nous ne le savons pas. Mais en tout cas, le rédacteur de l'hymnaire n'est pas l'auteur des hymnes, il s'est contenté de composer ce qu'il a trouvé dans diverses collections. De plus, il se peut que la source commune de *V* et de *P* n'ait pas été copiée directement du manuscrit du rédacteur. Tout bien considéré, il est clair que le seul but raisonnable pour celui qui veut donner une édition critique des chants de l'hymnaire est de reconstruire autant que possible le texte original des auteurs.

Comme *V* et *P* sont les seules sources de l'hymne de saint Flavien, nous devons tout d'abord essayer de nous faire une idée de la qualité de ces deux manuscrits et de leur hyparchétype commun. Cette tâche n'est pas impossible, puisque tant de chants se retrouvent dans d'autres manuscrits indépendants de *V* et de *P*. Ainsi le chant de Prudence *Cultor dei memento te fontis et lauacri rorem subisse sanctum* (Cath. 6,125ss.). Les mots cités ont été maltraités de cette façon dans *V* fol. 5r et dans *P* fol. 8u: *Cultor dei memento defontis et lauacri rore sub ipso sacro*. L'origine de la corruption doit être la graphie hypercorrecte *sub ipso* au lieu de *subisse* (*scripsit*, par exemple, est devenu *scrisse* en italien). Parfois il arrive qu'un copiste négligent ait changé les désinences parce qu'il n'a pas compris le contexte. Chez Bède nous lisons *nos ... inter tuos in aethere* (ou *aethera*) *seruos benignus adgrega* (Corp.Christ. CXXII p. 423: 30,3), dans la source commune de *VP* (*V* fol. 87r, *P* fol. 98u) *nos ... inter tuo* (omission du *s* final) *in etherē seruos benigne suscipe*. Paul Diacre avait écrit *puer uitam necem* (Neff p. 36: 7,4), la leçon de *VP* (*V* fol. 49r, *P* fol. 57u) est *puer uitam necet*, faute typique d'un copiste. Très souvent une lettre a été omise ou ajoutée par haplographie ou dittographie, ou bien les désinences ont été assimilées d'une manière mécanique aux mots précédents ou suivants. Notons quelques exemples empruntés aux poèmes de Paulin d'Aquilée que nous avons publiés sous les numéros X, XI, XII et XV⁶ (chez Dreves 44, 55, 64 et 132): X 8,5 *sermone subintulit*] *sermones subintulit VP* (dittographie du *s*); XI 4,4 *dyris ligati*] *ligatis VP* (assimilation mécanique à la finale du mot précédent); XI 7,4 *ut posset almo legem*

⁶ L'oeuvre poétique de Paulin d'Aquilée, Stockholm 1979.

scriptam digito sancta sub aure leniter suscipere] *almam* (assimilation) et *digitos* (dittographie) *VP*; XII 1,1 *refulget omnis luce mundus aurea*] *mundo VP* à cause des ablatifs *luce* et *aurea*; XII 6,5 *percussus agni mansueti uulnere*] *perfusus agnus mansuetus VP*; XV 3,2 *descendet omnis hic celestis gratia*] *caelesti VP*.

Voici un autre exemple. On a attribué à Walafrid Strabon une hymne en l'honneur des saints Serge et Bacchus,⁷ hymne utilisée dans notre hymnaire pour célébrer les saints Placide et Sigebert, ce que Dreves n'a pas vu (Dreves n° 117). On y trouve dans *V* (cette hymne manque dans *P*) la faute d'orthographe 4,2 *uox* au lieu de *uos*, par exemple, et il serait naïf de croire que Walafrid a commis cette erreur. Les mots ont été séparés d'une manière incorrecte 7,2 *sonitus honoro* au lieu de *sonitu sonoro*, le *s* final a été supprimé 4,3 *caelesti* pour *caelestis*, 5,2 *herili* pour *herilis*, et ajouté, ce qui donne un résultat désastreux pour la constitution du texte, 7,3 *cantibus sanctis trophimis uidemus pangimus melos* pour *cantibus sancti Trophimi uidemur pangere melos*. En outre, la négligence d'un scribe a changé 1,3 *praecluem sanctis celebremus hymnum* en *praeducem sanctum celebremus hymnum* (assimilation).

On pourrait continuer cette comparaison de textes, le résultat serait le même: *V* et *P* sont pleins d'erreurs de ce genre qui caractérise de mauvais copistes: dittographies, haplographies, assimilations mécaniques, etc. Les copistes de *V* et de *P* diffèrent parfois, par exemple dans l'hymne de saint Martin (Dreves n° 122): 1,1 *salusque V* correctement, *saluxque P*; 5,2 *uix P* correctement, *uis V*. Mais en général, leurs fautes proviennent de leur source commune.

On sait que les fautes d'un copiste dépendent souvent de sa prononciation du latin. Depuis des siècles, le *m* final était caduc, par exemple. De là la confusion des désinences *-e* et *-em*, *-a* et *-am*, *-o*, *-u* et *-um*. Au début du Moyen Age, le *s* final était également caduc dans la majeure partie de l'Italie. Cela explique pourquoi nous le trouvons si souvent supprimé ou ajouté d'une manière erronée. Mais il convient d'observer que cette erreur caractéristique de *VP* se trouve aussi dans les hymnes écrites au Nord de l'Italie ou hors d'Italie. On ne peut donc pas imputer le traitement du *s* final aux originaux.

⁷ Mon.Germ.Poet.Lat. II, p. 418, Anal.Hymn. L 131.

Ajoutons que l'état mauvais du texte de *VP* oblige souvent l'éditeur à recourir à des conjectures plus ou moins hardies (ce qui signifie plus ou moins certaines), à moins qu'il ne préfère marquer d'une croix le texte comme corrompu. Les hymnes qui ne se trouvent que dans *VP* ont besoin d'analyses sérieuses et d'études approfondies, si nous voulons atteindre un résultat vraisemblable. Nous avons souligné cela dans un petit ouvrage, *Notes critiques sur l'Hymnarius Severinianus*,⁸ où nous avons apporté et discuté plusieurs exemples. En voici encore un, emprunté à une hymne en l'honneur de sainte Lucie (Dreves n° 5):

5,9 *Et modo blandis grauibusque minis
publice terret refouetque, spondet,
sed nullo illam potuit tenere et
flectere pulchram.*

Ainsi *VP* (*pulchra P*) et Dreves. Les deux dernières lignes sont évidemment corrompues, et nous proposons de lire: *sed nullo illam potuit terrore*, etc.

Mais il est grand temps de revenir à l'hymne de saint Flavien, dont la première strophe est dans *V* et *P*:

*Alme confessor, summi regis presul,
audique uocis famuli tuorum
te flagitantes.*

Nous voyons que la strophe se compose de deux vers saphiques rythmiques (5p+6p) et un adonique rythmique (5p). Pour la versification, nous renvoyons à M. Stotz qui a dit tout ce qu'il fallait en dire. A *audique* M. Stotz fait remarquer justement que la particule *-que* est ici superflue comme dans les vers 3,2, 4,1, 4,2, 6,1, 7,2, 10,2 de la même hymne. C'est un phénomène qui se retrouve dans d'autres textes tardifs.⁹ A *uocis* il dit "mit langem i auszusprechen". C'est une remarque que nous ne comprenons pas. Nous nous trouvons ici loin du domaine de la grammaire scolaire. Dans la langue parlée de l'époque impériale, la prononciation des voyelles posttoniques était faible et, de ce fait, elles ont souvent changé de timbre aussi bien que de quantité. En Italie la désinence en *-es* au pluriel de la

⁸ Stockholm 1977. M. Enzo Cechini a fait quelques remarques importantes dans *Rivista di Filologia et di Istruzione Classica*, 1980, 480—485.

⁹ Cf. Hofmann-Szantyr, *Lateinische Syntax und Stilistik*, 475s.

troisième déclinaison a été remplacée par *-i* (lat. *claves* > it. *chiavi*) mais les romanistes ne sont pas d'accord sur les détails de cette évolution. Les diverses hypothèses ont été rapportées par M. Bengt Löfstedt, entre autres, auquel nous renvoyons.¹⁰ Dans *V* et *P* les terminaisons *-es* et *-is* sont souvent confondues et nous ne croyons pas faire violence au texte original si nous écrivons avec Dreves *uoces*. Il est plus difficile de comprendre l'expression curieuse *famuli tuorum*. Dreves désespère de trouver une solution du problème: "im übrigen muss das rätselhafte *famuli tuorum* belassen werden" dit-il. M. Stotz pense qu'il s'agit peut-être d'une adaptation tout à fait mécanique au vers bien connu: *mira gestorum famuli tuorum*.¹¹ C'est bien possible. Mais alors la question se pose: est-ce que cette adaptation mécanique vient de l'auteur qui a composé l'hymne ou d'un copiste négligent? Poser la question c'est y répondre. Cette bévue n'a rien à voir avec le niveau stylistique du latin, qu'il soit "vulgaire" ou littéraire. C'est une erreur telle que peut en faire un copiste qui transcrit un texte sans réfléchir. L'auteur a sans doute écrit *famulorum tuorum*. Que ce texte détruise le mètre n'a pas d'importance: le vers est rythmique et non pas quantitatif. Il est plus inquiétant que le nombre de syllabes semble devenir 7 au lieu de 6. Mais sans tenir compte de ce que cette irrégularité se trouve dans les vers 2,2 et 9,2, on peut se demander si l'auteur n'a pas prononcé *tūorum* avec synérèse des voyelles *u* et *o*. Cf. dans le même hymnaire 99,4,3 *interuentu sūo reducti* (8p), 111,3,1 *hunc diem sacrum tuis ita concede* (5p+6p; *tuis* ex *tu* corr. *P*); *Anal. Hymn.* LI 138,3,2 (*Xristus qui numquam deserit*) *quos sūo redemit sanguine* (8pp), etc. Notons enfin que le particip *flagitantes* se réfère à *uoces*, comme M. Stotz le remarque justement.

Après *flagitantes* les manuscrits présentent le texte *fides preclarus, candidus in uita*. M. Stotz suppose que *fides* est un génitif dépendant de l'adjectif *praeclarus*. C'est une explication épineuse et invraisemblable. *Praeclarus alicuius rei* est une construction qui, si elle existe au Moyen Age, appartient à un style entortillé, allant à l'encontre de la simplicité de l'hymne. *Fides* est entouré de mots se terminant par *-s*. C'est sans doute pourquoi on lui a ajouté un *-s* superflu. Il nous semble évident que nous avons ici

¹⁰ Studien über die Sprache der langobardischen Gesetze, Uppsala 1961, 39s.

¹¹ *Anal.Hymn.* L. 96,1,2.

une faute de copie. A *fide* se rapporte la proposition relative 2,2 *quam spirans illi dedit spiritus sanctus*, une phrase que l'auteur a emprunté à l'hymne de saint Etienne, dans notre collection le n° 12,3 (*sortis*) *quam dedit spirans domini benignus spiritus illi*.¹²

La strophe 3 est une prière, adressée au saint. Nous lisons dans les manuscrits: *protege plebe tibi que commissa, athletas dei*. A propos des formes *plebe* et *commissa* M. Stotz dit: "Eine Änderung verbietet sich". Oui, si l'on croit que le texte de *VP* dépend de l'inspiration verbale de pouvoirs surnaturels. Si l'on s'est rendu compte de l'orthographe défectueuse de *VP*, on change sans hésitation le texte en *plebe*<*m*> et *commissa*<*m*>. Nous sommes moins sûrs qu'il faille corriger *athletas* en *athleta*[*s*]. En effet, nous rencontrons une autre fois cette forme inattendue dans l'hymnaire, Dreves n° 28,9,2 *Millium mille animas ad Christum traxit athletas hostibus deuictis* (*athletas V, adlaetas P*). Mais là, l'addition d'un *-s* s'explique facilement par les désinences en *-s* des mots suivants.

L'hymne continue par les mots *hostem que tuos undique confligunt*. Dreves a ici corrigé *hostem* en *hostes*. C'est une correction évidente. La suite est plus discutable: *nos sine uiri uernulo que tuos adiua pater*. Dreves écrit *uernulas* mais M. Stotz a vu que *uernulos* est la leçon correcte. Le problème, cependant, est d'interpréter les mots mystérieux *sine uiri*. Pour Dreves, *uiri* pourrait être un ablatif singulier de *uis*, hypothèse que M. Stotz ne repousse pas, bien qu'il propose aussi de considérer *uiri* comme un ablatif pluriel formé sur la seconde déclinaison (*sine uiris = sine uiribus*). Il nous semble plus probable qu'un copiste ait écrit *sine uiri* pour *sine uires* avec un accusatif après la préposition. Mais aucune explication n'est satisfaisante et, faute d'exemples parallèles, nous préférons marquer cette expression d'une croix.

Dans la strophe 5, M. Stotz veut garder *hereticorum tu spreuisti dogmas* (corrigé par Dreves en *dogma*), et il se peut qu'il ait raison. Le substantif *dogma* est parfois traité comme féminin et la forme *dogmas* se rencontre chez Alvare de Cordoue, *Epist.* 14,4.¹³ Le vers 5,2 est dans les manuscrits: *et confutasti utice que prebent*. "Unverständlich" dit Dreves, et M. Stotz pense aussi que *utice que* est corrompu et que derrière cette expression se

¹² Cette hymne de saint Etienne est aussi publiée Anal.Hymn. II 24 et XXVII 171.

¹³ Voir J. Gil, *Corpus Scriptorum Muzarabicorum* I p. 229,12.

cache *utcumque* ou un autre mot. Si de l'avis des éditeurs la leçon des manuscrits est corrompue, ils auraient dû la marquer d'une croix, ce que ni Dreves, ni M. Stotz n'ont fait. Mais le texte est-il vraiment corrompu? *Utice* (c'est-à-dire *utique*) est un mot que nous rencontrons parfois dans les chants de cette époque. On connaît le vers de Godescalc d'Orbais *Non potuerunt utique nec debuerunt itaque carmen dulce ... resonare*. Cf. aussi dans deux chants attribués à Raban Maur: *Hoc poscit utique inclita gloria* et *Andreas utique conspiciens crucem*.¹⁴ Nous croyons qu'on doit écrire: *et confutasti utice que prebent*, "et tu as tout à fait réfuté ce que les hérétiques disent".

Notre interprétation de la strophe 6 apparaît dans l'édition ci-dessous. Soulignons simplement ici que l'haplographie du *s* dans *fideli serue* au lieu de *fidelis serue* est une faute que les copistes commettent souvent. Cf. dans notre chant 8,1 *decoraui tellus* au lieu de *decorauit tellus*. Dans les mots *commissas tibi oues repraesenta* M. Stotz a vu une difficulté que nous ne comprenons pas. Il traduit: "bringe sie (wieder) in deine Gegenwart" ou "versammle sie (wieder) bei dir". L'interprétation exacte est naturellement: *repraesenta (domino tuo) oues tibi commissas*, "présente (à ton Seigneur) les ouailles, confiées à ta garde".

Le vers 7,1 est énigmatique: *Pro Christo passus filium fuisti*. M. Stotz qui accepte toujours les mots des manuscrits pense que *filium* sert de nominatif et traduit: "Für Christus hast du gelitten als sein Sohn". C'est une interprétation étrange aussi bien du point de vue linguistique que du point de vue du contenu. Dreves propose *uilia* au lieu de *filium*, ce qui n'est pas beaucoup mieux. Comme nous n'avons pas trouvé de solution satisfaisante au problème, nous laissons le texte inexpliqué. Au lieu de *ibi* 7,2 on se serait attendu à *hic*. *Caelos* 7,3 est peut-être écrit pour *caelo* (assimilation de la lettre finale au mot suivant). Mais nous préférons garder la leçon transmise: la phrase *in caelum recipere* est classique (Cic. Nat. deor. 3,39), au Moyen Age *caeli* au lieu de *caelum* est normal (cf. Bède, Hist. eccl. 2,7 *migravit ad caelos*), dès la poésie classique l'accusatif seul peut répondre à la question *quo* (cf. Verg. Aen. 3,601 *tollite me, Teucric, quascumque abducite terras*).

Dans la strophe 8,1 nous trouvons *tellus* employé comme un neutre,

¹⁴ Mon.Germ.Poet.Lat. III p. 732: 6,1, et II p. 250: 2,1, p. 251: 6,1.

phénomène dont M. Stotz donne plusieurs exemples. Il aurait pu ajouter l'exemple suivant de la même collection d'hymnes, 31,1,2 *Christe sanctorum decus angelorum, in polo sedes tellusque gubernas*. C'est le texte de VP, *terramque* Dreves sans mentionner le texte des manuscrits. La construction grammaticale de *noluit deus propria frustrare nobis patrono* n'est pas claire. Le seul exemple comparable que nous ayons trouvé est Greg.Tur. Franc. 1,48 *deus ... noluit urbem Toronicam a proprio frustrare patrono*. Cet exemple nous fait accepter la correction de *propria* en *proprio*, faite par Dreves. M. Stotz propose encore une autre interprétation: "Denkbar wäre auch *propria* als Substantiv im Akkusativ Plural, *nobis* als Vertreter eines Possessivpronomens". C'est une idée curieuse que personne ne doit suivre. Mais nous avouons que nous ne sommes pas capables de décider si la construction est *frustrare nos patrono* ou *frustrare nobis patronum* ou, peut-être, une confusion des deux constructions *frustrare nobis patrono*.¹⁵

Dans la strophe 9, le poète anonyme a développé l'idée de la strophe précédente: saint Flavien reste à jamais le pasteur de sa ville, car ses miracles brillent près de sa tombe au profit des habitants. Cette interprétation semble nécessiter les corrections *coruscant* pour *coruscat* et *sepulchri* pour *sepulchris*. Tout aussi possible est l'interprétation: car il brille par des miracles, ce qui suppose que nous gardons *coruscat* mais changeons *miracula sepulchris* en *miraculis sepulchri*; cf. *Anal.Hymn. XXII* 152,1,1 (*Eugenius*) *coruscat hic miraculis*, par exemple. Il nous paraît moins vraisemblable que, dans ce texte auquel on ne peut pas comparer n'importe quel texte "vulgaire" ou grammaticalement mauvais, *miracula* puisse être le sujet de *coruscat* ou remplacer un ablatif ("par des miracles").¹⁶

¹⁵ Nous avons discuté la confusion des formes pronominales *nobis* et *nos* etc. dans *Syntaktische Forschungen auf dem Gebiete des Spätlateins und des frühen Mittellateins*, Uppsala 1943, 171s. Pour la confusion des constructions *priuare aliquem aliqua re* et *priuare alicui aliquid* etc. voir *ibidem* 115s.

¹⁶ On sait que même dans certains textes poétiques un substantif neutre au pluriel peut avoir le verbe au singulier; voir par exemple notre livre *La poésie latine rythmique du haut Moyen Age*, Stockholm 1953, 48. Dans les premières séquences françaises, dans lesquelles on cherchait de toute façon des rimes en *-a*, la terminaison en *-a* des neutres remplace parfois d'autres terminaisons; cf. L. Elfving, *Etude lexicographique sur les séquences limousines*, Stockholm 1962, 26s.

Dans la doxologie le poète a écrit *residens* (= *residens est*) au lieu de *residet*. M. Stotz pense que cet emploi d'un participe est "bezeichnend für das Sprachvermögen des Dichters unseres Textes". Cependant, ce libre usage d'un participe se trouve assez souvent dans le bas latin. Voir S. Eklund, *The Periphrastic, Completive and Finite Use of the Present Participle in Latin*, Uppsala 1970.

Voici enfin une édition critique du texte avec un appareil critique aussi concis que possible.

1. *Alme confessor, summi regis presul,
audique uoces famulorum tuorum
te flagitantes.*
2. *Fide[s] preclarus, candidus in uita,
predicator uerus, quam spirans illi dedit
spiritus sanctus.*
3. *O bone pastor Flauiane sacer,
protege plebe<m> tibi que commissa<m>,
athleta[s] dei.*
4. *Hostesque tuos undique conflagunt,
nos †sine uiri† uernulo<s>que tuos
adiuuua, pater.*
5. *Hereticorum tu spreuisti dogmas
et confutasti utice que prebent,
o pater sancte.*
6. *Gaudium intra[t] dominique tui[s],
commissa<s> tibi oues representa,
fidei<s> serue.*
7. *Pro Christo passus †filium† fuisti,
ibi in carne uitamque finisti
celos receptus.*
8. *Aprutiense decorauit<t> tellus,
noluit deus proprio frustrare
nobis patrono.*
9. *Qui quondam erat, manet urbis presul,
nobis coruscant miracula sepulchri[s]
deo iuuante.*

10. *Sit laus illi, decus atque uirtus,
qui supra celi residensque throno,
trinus et unus.*

V fol. 85. *P* fol. 96u—97.

1,2 *uocis VP famuli VP* 1,3 *flagantes P* 2,2 cf. Anal.Hymn. XIV 12,3
4,1 *hostemque VP* 4,2 *uernulosque Stotz* 5,1 *ereticorum V* 5,2 *prebent*
Stotz, *p̄bt VP* 5,3 *sanctę P* 6 cf. Matth. 25,21 6,3 *seruę VP* 7,3 *recep-*
tos VP 8,2 *proprio Dreves, propria VP* 9,2 *coruscat VP* 10 cf. Anal.
Hymn. LI 118,5 10,3 *Amen add. VP*.